



ARTS, LETTRES, LANGUES

LICENCE Lettres ; Sciences du langage / LAS

Gestion



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
120 crédits

Parcours proposés

- L1 Lettres Sciences du langage / LAS
- Module Mineure santé L1 L.AS (non diplômant)

Présentation

Une licence LAS permet de suivre une formation de licence et en même temps les enseignements de l'option "Accès Santé". Les étudiants suivent les 60 ECTS de la licence 1 de Sciences du langage + 10 ECTS de santé (anatomie, pharmacologie, physiologie pour l'année de L1).

Après une première année LAS, mais aussi pendant son cursus de licence, l'étudiant peut candidater dans les filières de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique, ou dans d'autres formations conduisant à des diplômes paramédicaux.

L'admission dans ces filières de santé passe par un processus de sélection qui prend en compte les notes obtenues dans la formation de licence et le cas échéant, le résultat à des épreuves orales spécifiques.

Si finalement, l'étudiant ne fait pas le choix de poursuivre vers les filières de santé ou s'il n'y est pas admis, il peut bien sûr poursuivre en licence jusqu'à son obtention.

Les L.AS de Sorbonne Université permettent un accès aux filières de santé à partir de la DEUXIEME ANNEE de licence (L.AS2) avec deux candidatures possibles (L.AS2 et L.AS3).

Objectifs :

Un étudiant inscrit en L1/LAS suit, en plus de tous les enseignements de son parcours de licence de Sciences du langage, des enseignements supplémentaires de l'option santé, qui apportent les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en santé.

Tutorat

UFR de Langue française

Le tutorat à l'UFR de Langue française offre aux étudiantes et aux étudiants qui le souhaitent un accompagnement personnalisé, en complément des enseignements suivis en CM et en TD. Les tuteurs et tutrices sont inscrit(e)s en Master ou en Doctorat.

Sa vocation n'est pas de constituer un cours particulier, mais d'assurer le lien entre les enseignements (CM, TD) et un travail personnel régulier et efficace. Les groupes comportant un nombre limité d'étudiantes et d'étudiants (généralement moins de dix), le dispositif permet en effet de bénéficier d'un suivi individuel et d'une préparation spécifique aux examens. Tout au long de l'année, des exercices d'entraînement (pendant la séance et d'une séance à l'autre) sont proposés, et chaque étudiante ou étudiant peut demander un retour sur un point particulier du cours ou du TD.

Même si la participation au tutorat est libre, même si aucun engagement n'est requis, l'expérience – et les résultats d'examen – montrent qu'une présence régulière aux séances, dès le début de l'année universitaire, est nécessaire pour qu'un bénéfice appréciable puisse être retiré du dispositif. Qu'il s'agisse de consolider des savoirs fondamentaux ou de se perfectionner en vue d'une mention, l'efficacité du tutorat est réelle.

Ce tutorat est un cours de soutien. Il ne donne lieu à aucune validation et ne permet la délivrance d'aucun crédit ECTS.

Le planning des séances de tutorat est affiché à l'UFR en début de semestre.

- Contact :

Mathilde VALLESPER (pour l'UFR de Langue française) 
mathildevallespir@club-internet.fr

UFR de Sociologie et d'informatique pour les sciences humaines

Les tuteurs et tutrices ont un niveau avancé (Master ou doctorat).

À chaque niveau (L1, L2 et L3) des groupes de tutorat de 1 à 2 heures par semaines sont proposés.

Ils fonctionnent sur la base d'une participation volontaire, mais celle-ci est souhaitable.

Les étudiantes et les étudiants peuvent librement aborder les problèmes qu'ils rencontrent dans l'organisation administrative et pédagogique de leurs études. Les tuteurs et tutrices peuvent proposer du suivi pédagogique plus personnalisé que dans les cours et alimentent les échanges par leurs propres expériences d'étudiant.

- Contact :

Gaël Lejeune (pour l'UFR de Sociologie et d'informatique pour les Sciences humaines)

 gael.lejeune@sorbonne-universite.fr

Savoir faire et compétences

Il est recommandé de justifier de compétences scientifiques et d'une langue vivante (niveau B) : cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

Cette formation implique d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation.

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte.

Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature et la langue.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe.

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

La formation peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et les options choisis au lycée. Néanmoins, pour y réussir, il est important que les lycéens s'assurent qu'ils disposent des connaissances et compétences attendues.

Diplôme : Licence Accès Santé

Nature : Mention

Lieu(x)

📍 Centre universitaire Malesherbes - 108, boulevard Malesherbes 75017 Paris

Discipline(s) : SCIENCES DU LANGAGE ET APPLICATIONS

Référentiel SISE : Pluri lettres - Sciences du langage - Arts

Validation des acquis : Non

Double cursus interne : Non

Double cursus externe : Non

Pièces jointes à télécharger

Contacts

Contact pédagogique

Philippe MONNERET

✉ philippe.monneret@sorbonne-universite.fr

Responsable pédagogique

Philippe MONNERET

✉ philippe.monneret@sorbonne-universite.fr

Mail de contact : Dzerdz-Gavrilov@sorbonne-universite.fr

Etablissement(s) partenaire(s)

Laboratoire(s) partenaire(s)

Organisation

Contrôle des connaissances

Les Modalités de Contrôle de Connaissances, votées par les instances de SU, sont consultables sur l'ENT :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/scolarité/service-des-examens>

Il y a deux régimes d'évaluation des enseignements : le Contrôle Continu Intégral et le Contrôle Mixte.

Le Contrôle Continu Intégral (CCI)

- * intègre deux notes au moins par enseignement pourvu d'un code propre.
- * ne comporte pas d'épreuve lors des sessions d'examens de janvier et de mai.
- * ne donne pas lieu à une convocation, les informations données oralement en cours ou en TD par l'enseignant ou l'enseignante en tenant lieu.
- * ne comporte pas de session de rattrapage.
- * NB1 : quand l'enseignement comporte deux volets regroupés sous un code unique, une épreuve dans chaque volet suffit pour atteindre le nombre d'épreuves requis.
- * NB2 : Les étudiantes et les étudiants inscrits en crédits libres, également appelés « enseignements optionnels » (codes comportant un Z), sont toujours évalué(e)s en CCI, même si l'enseignement est indiqué comme évalué en Contrôle Mixte dans les brochures.

Le Contrôle Mixte (CM)

- comprend au moins une note de contrôle continu.

- à laquelle s'ajoute le contrôle terminal lors des sessions d'examen de janvier et de mai conformément au calendrier facultaire.

Ce contrôle terminal donne lieu à une convocation sur l'ENT.

La note du contrôle continu compte pour 50% de la note finale sous deux conditions obligatoires :

1/ elle doit être supérieure à la note de contrôle terminal,

2/ elle doit être supérieure ou égal à 10, sinon, c'est la note du contrôle terminal qui est conservée.

Si les résultats sont inférieurs à 10/20, l'étudiante ou l'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage, sauf s'il valide par compensation l'UE ou le semestre.

La session de rattrapage

Seuls les enseignements évalués en Contrôle Mixte donnent lieu à une possibilité de rattrapage, sauf si l'UE ou le semestre a été compensé.

Le rattrapage ne comprend que des épreuves orales.

La note acquise lors de la session de rattrapage se substitue à la note obtenue à la session de janvier ou de mai, même si elle lui est inférieure. Le contrôle continu n'est pas compté.

Règles d'assiduité

L'étudiant ou l'étudiante doit être présent(e) à tous les cours (CM et TD) et à toutes les épreuves organisées qu'il s'agisse de CCI ou de CM.

Trois absences injustifiées par semestre sont sanctionnées par la note de 0.

Si les absences sont justifiées, l'étudiant ou l'étudiante peut demander à passer la dernière épreuve du CCI ou l'examen terminal dans le cas d'un Contrôle Mixte.

Les certificats médicaux justifiant d'une absence à un devoir doivent impérativement être transmis à l'enseignant responsable et au secrétariat dans les meilleurs délais.

L'absence à une épreuve durant la session d'examen est sanctionnée par un zéro.

Des demandes de dispense d'assiduité peuvent être demandées en cas de situation particulière (handicap, emploi...). Elles doivent être adressées au directeur ou à la directrice de l'UFR dont dépendent les enseignements dans un délai d'un mois après le début du semestre (cf. formulaire dispense sur ENT).

Dans le cas de la dispense d'assiduité, l'évaluation se fait sur la base de la dernière épreuve de contrôle continu uniquement (si CCI), ou sur la base du contrôle terminal (si CM).

* Tous les enseignements ne sont pas adaptés à la dispense d'assiduité (ateliers professionnels et d'écriture). Se renseigner auprès du secrétariat pédagogique.

Semaine tutorée

* Elle ne concerne que les enseignements de Licence en Contrôle Mixte.

* La dernière semaine du semestre est consacrée à des révisions ou des rappels méthodologiques. L'assiduité n'est plus obligatoire.

* En revanche, dans le cas des enseignements en CCI, la dernière semaine du semestre est une semaine de cours normale durant laquelle des épreuves écrites peuvent avoir lieu.

En bref :

INSCRIPTION AVEC OBLIGATION D'ASSIDUITÉ						
Régime	Modalité	Nombre de notes	Épreuve pendant la session d'examens	Semaine tutorée	Convocation	Rattrapage
Contrôle Continu Intégral	CCI	2 notes au moins	Non	Non	Non	Non
Contrôle Mixte	CC + CT	1 note au moins +1 note	Oui	Oui	Oui	Oui

INSCRIPTION AVEC DISPENSE D'ASSIDUITÉ						
Régime	Modalité	Nombre de notes	Épreuve pendant la session d'examens	Semaine tutorée	Convocation	Rattrapage
Contrôle Continu Intégral	CCI	1 note (dernière épreuve CC)	Non	Non	Non	Non
Contrôle Mixte	CT	1 note (CT)	Oui	Oui	Oui	Oui

Aménagements particuliers

Des aménagements spécifiques sont prévus pour les étudiants en situation de handicap.

Référent handicap : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/vie-de-campus/accompagnement-des-publics-specifiques/etre-accompagne>

Ouvert en alternance : Non

Ouvert en stage : Non

Admission

Conditions d'accès

Conditions d'accès : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/candidature-et-admission-en-lettres-langues-sciences-humaines-et-arts>

L'accès aux LAS se fait via Parcoursup.

L'accès aux études de Santé par les L.AS de SU sera sélectif sur la base des résultats académiques (disciplinaires et de santé) et d'épreuves orales.

Pré-requis nécessaires

Un intérêt pour le fonctionnement des langues et du langage et pour l'informatique, un esprit rigoureux, et précis, apte à la description méthodique et à la conceptualisation, une aptitude à construire une réflexion critique sont requis pour suivre cette formation avec succès.

- Langues et options

Langue vivante 1 : Obligatoire au choix dans les langues proposées à la Faculté des Lettres

Langue vivante 2 : Pas de LV2

Et après

Poursuites d'études

Débouchés possibles: medecine, kinésithérapie, maïeutique. Les filières pharmacologie et odontologie ne sont pas accessibles par les LAS de la Faculté des lettres"

Infos pratiques

Contacts

Contact pédagogique

Philippe MONNERET

✉ philippe.monneret@sorbonne-universite.fr

Responsable pédagogique

Philippe MONNERET

✉ philippe.monneret@sorbonne-universite.fr

Etablissement(s) partenaire(s)

Laboratoire(s) partenaire(s)

Lieu(x)

📍 Centre universitaire Malesherbes - 108, boulevard Malesherbes 75017 Paris

Semestre 1 Licence LAS Sciences du langage	CM	TD	Mode de controle	Crédits
UE1 Linguistique française (LU1LF13F)				6
Grammaire et histoire de la langue française (option A) (L1LFA011)	2h	2h	Controle mixte	
UE2 Linguistique générale (LU2LF13F)				6
Linguistique, sémiotique communication (L1LF11SL)	1h.	1h.	Controle mixte	
Sociolinguistique et psycholinguistique (L1LF21SL)	1h	1h	Controle mixte	
UE3 Linguistique computationnelle (LU3LF13F)				6
Epistémologie de l'informatique (L1SOINFO)	4			
UE4 Linguistique et langue vivante (LU4LF13O)				6
Langue vivante (LK1LFLV1)				
<i>Vous devez choisir votre cours dans l'ensemble des cours ouverts aux non spécialistes</i>				
Apprent. réflexif en lien avec la langue vivante 1 ou LV2 (LK1LFLW1)				
<i>Vous devez choisir votre cours dans l'ensemble des cours ouverts aux non spécialistes</i>				
UE5 Spécialisation (LU5LF13F)				6
1 cours au choix				
Option 1: Informatique (LK1LFLIN)				
Apprentissage de la programmation (L1SOPROG)	1	1		
Option 2: Littérature (LK1LFLIT)				
Histoire littéraire 1 - Moyen-Age/Renaissance (L1LI12LM)	1h	1h	Controle continu	
Option 3: Langues anciennes (LK1LFLLA)				
Grec ancien pour non spécialiste niveau 1 (L1GRZ108)		2h		
Grec ancien pour non spécialiste niveau 2 (L1GRZ128)		2h		
Systèmes d'écriture des langues indo-européennes (L1GRZ158)				
Latin - Débutants (L1LM05LA)		3h	Controle mixte	
contacts de langues dans le monde méditerranéen anc. (L1LTZ188)				
Option 4: Sciences humaines (LK1LFLSH)				
Philosophie des sciences (L1PHZ512)				
UE Enseignement sans crédit (LU99LF01)				

Semestre 2 Licence LAS Sciences du langage	CM	TD	Mode de controle	Crédits
UE1 Linguistique française II (LU1LF23F)				6
Grammaire et linguistique (option A) (L2LFA012)	2h	2h	Controle continu	
UE2 Linguistique générale II (LU2LF23F)				6
Phonétique et phonologie (L2LF12SL)	2h	2h	Controle mixte	
UE3 Linguistique computationnelle II (LU3LF23F)				6
Humanités numériques : données, documents (L2SONUME)				
UE4 Linguistique et LV (LU4LF23O)				6
Langue vivante (LK2LFLV1)				
<i>Vous devez choisir votre cours dans l'ensemble des cours ouverts aux non spécialistes</i>				
App. réflexif en lien avec la langue vivante 1 ou LV2 (LK2LFLW1)				

UE5 Spécialisation (LU5LF23F)

6

2 cours au choix

Atelier de sensibilisation au choix professionnel (LK2LFATS)

Atelier projet professionnel (L2LFATPR)

1h30 Contrôle continu

Atelier de sensibilisation (L2SOATEL)

Atelier projet professionnel (L2LFATPR)

Atelier projet professionnel (LM) (L2LIATPR)

Option1: Informatique (LK2LFLIN)

Analyse de discours avec programmation (L2SOPROG)

Option 2: Littérature (LK2LFLIT)

Option 3: Langues anciennes (LK2LFLLA)

Grec ancien pour non spécialiste niveau 1 (L2GRZ108)

Grec ancien pour non spécialiste niveau 2 (L2GRZ128)

2h

Héritage du vocabulaire grec (L2GRZ168)

Latin débutants niveau 1 (L2LTZ105)

Culture latine pour CAMC (L2LTZ135)

Option 4: Sciences humaines (LK2LFLSH)

Introduction à la psychologie cognitive (L2LF22SL)

1h

1h

Contrôle continu

Introduction à la psychologie cognitive (L2LF22SL)

Atelier de sensibilisation au choix professionnel (LK2LFATS)

Atelier projet professionnel (L2LFATPR)

1h30 Contrôle continu

Atelier de sensibilisation (L2SOATEL)

Atelier projet professionnel (L2LFATPR)

Atelier projet professionnel (LM) (L2LIATPR)

Option (suite S1) (LK2LFOPT)

Option1: Informatique (LK2LFLIN)

Analyse de discours avec programmation (L2SOPROG)

Option 2: Littérature (LK2LFLIT)

Option 3: Langues anciennes (LK2LFLLA)

Grec ancien pour non spécialiste niveau 1 (L2GRZ108)

Grec ancien pour non spécialiste niveau 2 (L2GRZ128)

2h

Héritage du vocabulaire grec (L2GRZ168)

Latin débutants niveau 1 (L2LTZ105)

Culture latine pour CAMC (L2LTZ135)

Option 4: Sciences humaines (LK2LFLSH)

Introduction à la psychologie cognitive (L2LF22SL)

1h

1h

Contrôle continu

Introduction à la psychologie cognitive (L2LF22SL)

UE Enseignement sans crédit (LU99LF02)

